Les Estables, le 16 mai 2025

**LETTRE OUVERTE AUX REPRESENTANTS DE L’ETAT ET AUX ELUS**

**DE LA PART DU COLLECTIF GRAND SITE DE FRANCE GERBIER – MEZENC**

Monsieur le Préfet de l’Ardèche,

Monsieur le Préfet de la Haute-Loire,

Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Haute-Loire,

Monsieur le Président du Conseil Départemental de l’Ardèche,

Monsieur le Député de la Haute-Loire,

Monsieur le Député de l’Ardèche,

Mesdames et Messieurs les élus,

Dès 2021, notre Collectif\* réunissant une douzaine d’associations et des personnes ressources s’est constitué dans l’intention de soutenir le Conseil d’Orientation Stratégique chargé de la mise en œuvre du Grand Site de France Gerbier-Mézenc. Ces Associations, actives sur le massif Gerbier-Mézenc, ont trouvé nécessaire de s’unir autour de ce projet porteur d’avenir.

Depuis sa création le Collectif se réunit en séances de travail mensuelles. Il s’emploie notamment à organiser des manifestations culturelles et des expositions, reconnues et appréciées par le public aussi bien local que touristique, saluées par les vice-présidents des Conseils Départementaux et les divers acteurs en charge du dossier GSF.

Ces évènements ont tous eu pour objectif de soutenir, chacun à sa manière, les enjeux présentés dans une note-argumentaire du 08 août 2022 adressée à Monsieur le Ministre de la Transition écologique et solidaire par les départements de l’Ardèche et de la Haute-Loire. Ils ont contribué à faire connaitre les atouts du territoire justifiant ce classement d’excellence.

Rappelons que la note-argumentaire fixe trois enjeux majeurs :

* préserver, restaurer et valoriser l’unité paysagère fragile du territoire ;
* renforcer l’identité du « territoire d’en haut » ;
* conduire une gestion durable pour enrayer la désertification.

Ainsi place-t-elle le capital « grand paysage » comme ressource du territoire Gerbier-Mézenc.

Le Collectif s’est donc engagé à soutenir cette ligne directrice, à la lumière des diverses manifestations organisées à son initiative.

En particulier, il a pour vocation à faire émerger « l’identité Grand Site », à cerner

« l’esprit des lieux » et les perspectives de développement d’un tourisme vert durable et vertueux. Des membres du Collectif, nombreux, ont donc participé aux Conseils d’Orientation Stratégiques des 14 février et 29 novembre 2024, en proposant un avis argumenté sur le périmètre du GSF.

Les associations, représentatives de la société civile du massif, considèrent donc que leur travail de réflexion et d’animation culturelle contribue à soutenir, compléter, valoriser celui des élus et administrateurs en charge de l’obtention du label.

En Haute-Loire, une publication du 09 avril 2025 dans un média en ligne a fait état d’une *« validation unanime  par  le Comité de pilotage d’un périmètre comme socle de l'Opération Grand Site. »* Et il est précisé *« que ce périmètre, resserré autour des communes qui seront incluses dans les sites classés du mont Gerbier de Jonc et du mont Mézenc, permet de concentrer les efforts sur les espaces les plus emblématiques, à haute valeur patrimoniale et environnementale… »*

Les membres du Collectif s’interrogent sur ce choix : d’abord sur la très faible représentation des communes de Haute-Loire(3) par rapport aux communes d’Ardèche (8) dans le cadre d’une opération alliant les efforts des deux départements.

Par ailleurs, comment peut-on délaisser d’autres communes à haut potentiel : Moudeyres et son écomusée ; Freycenet-la-Cuche et son Géosite mondial UNESCO ; Fay-sur-Lignon, bourg emblématique du Mézenc ; Le Lac d’Issarlès et son maar incontournable ou encore Lachamp-Raphaël, porte d’entrée du midi… La liste ne se veut pas exhaustive. Ces communes, non retenues par la Comité de Pilotage, ont toute leur place dans le paysage du Grand Site de France Gerbier-Mézenc et ne devraient pas créer de difficultés structurelles, administratives ou financières particulières.

En conclusion, le Collectif des associations et des personnes ressources ~~s~~ouhaite être invité à participer pleinement et dès à présent à la réflexion, sans attendre la phase de concertation territoriale placée en fin de processus par le Comité de Pilotage.

Prenons le temps qui nous est donné par le long processus décisionnel pour construire tous ensemble un beau projet. Le Grand Site Gerbier-Mézenc et sa population le méritent.

En vous remerciant par avance pour votre écoute, nous vous prions de croire, Messieurs les représentants de l’Etat, Mesdames et Messieurs les élus, à nos respectueuses salutations.

Pour le Collectif Grand Site de France Gerbier-Mézenc, les coordinateurs :

*Par ordre alphabétique* : Christian Assézat, Alexandre Aubry, Robert Brisson, Jean

Martin, Patrick Mauté, Michel Reynaud.

 *Contact : Christian Assézat ( Tél. 06 07 86 11 06 – E-mail : c.assezat@orange.fr )*

\*Le Collectif en soutien à la labellisation GSF Gerbier-Mézenc réunit *(par ordre alphabétique)*

* Association pour la Préservation des Paysages Exceptionnels du Mézenc (APPEM) : Les Estables ;
* Caravelle (La) : Fay-sur-Lignon ;
* Chalets du Mézenc : Les Estables ;
* ESF des Estables ;
* Guide Nature Randonnée : Les Estables ;
* Liger : Sainte-Eulalie ;
* Lugik parc : Les Estables ;
* Météo-Mézenc : Les Estables ;
* Musée des Croyances populaires : Le Monastier-sur-Gazeille ;
* Musée des Frères Perrel : Moudeyres ;
* Transcévenole (La) : Le Monastier ;
* Try Folles : Les Estables.